



*Ambasciata d'Italia
Kinshasa*

APPEL D'OFFRES

OBJET: Offre de contrat pour entretien des jardins, désinsectisation et dératisation.

Cette Ambassade vous prie de bien vouloir lui présenter une offre de contrat pour l'année 2021 comprenant un devis détaillé, quantitatif et estimatif pour les services suivants :

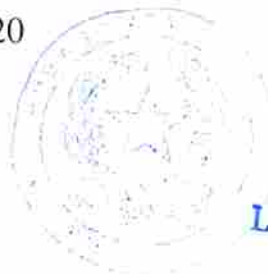
1. entretien des jardins de la Chancellerie, située sur avenue de la Mongala n°8, Kinshasa – Gombe;
2. entretien des jardins de la Résidence de l'Ambassadeur, située avenue Roi Baudouin n°30, Kinshasa- Gombe;
3. entretien des jardins de la Résidence de Binza, située sur Route de Matadi n°11.

Dans l'offre devra être inclus : la permanence d'un jardinier par site durant les jours ouvrables; la désinsectisation et dératisation de la Chancellerie (6 passages trimestriels); de la Résidence (6 passages trimestriels) et de la Résidence de Binza (1 passage trimestriel);

Pour pouvoir visiter le site, prière de prendre contact avec le service de comptabilité à l'adresse suivante contabkin@esteri.it ou téléphoniquement 081 555 36 51.

La proposition de contrat pour l'année 2021 incluant le devis annuel détaillé doit parvenir à cette Chancellerie au plus tard le 16 novembre 2020.

Kinshasa, le 28/10/2020



L'Ambasciatore
Luca ATTANASIO



*Ambasciata d'Italia
Kinshasa*

MODALITES DE PRESENTATION DE L'OFFRE

L'offre doit être présentée en 2 enveloppes séparées sur lesquelles doit être spécifié « AMBASSADE D'ITALIE – offres CONTRAT 2021 » :

Env. 1 : offre économique

Env 2 : documentation administrative qui doit comprendre :

- L'autorisation à l'activité professionnelle (registre de commerce + identification nationale) ;
- Capacité économique et financière (bilan annuel) ;
- Capacité technique (ressources humaines et moyens/ instruments adéquats pour exécuter le contrat)
- Déclaration sur l'honneur qui atteste que la société n'est pas poursuivie pour les charges suivantes causes d'exclusion : condamnation pour participation à une organisation criminelle, pour corruption ou fraude, pour terrorisme, blanchiment, exploitation du travail des enfants, et que la société est en règles avec tous les paiements des charges sociales et des impôts.

Kinshasa, le 28/10/2020



L'Ambasciatore
ma ATTANASIO